les AVENIERES VEYRINS THUELLIN

Vie Citoyenne

Journal d'Information Municipale

A la rencontre des habitants

N° 14 Janvier 2019

› ZOOM sur nos Associations p 4 à 15

› Calendrier des fêtes p18

› État civil 2018 p21

› Avancée des projets p24

› Vie Citoyenne et Développement Durable p31

› Vie municipale p35

› Vie quotidienne p38

> Le Mot du Maire

Chères Aveyrlinoises, Chers Aveyrlinois,

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter **tous nos vœux de bonheur et de bonne santé.** Ces vœux s'adressent également à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers. Nous avons une pensée toute particulière pour les personnes malades dans la peine et la souffrance. Nous les assurons de toute notre sympathie et de notre soutien.

Le 11 novembre 2018, nous avons commémoré le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont d'une manière ou d'une autre, contribués à la réussite de cette commémoration dans notre commune. Je souhaite souligner plus particulièrement l'engagement des enfants, des adolescents des écoles et du collège et leurs professeurs. Je remercie également le groupe d'études historiques pour la très intéressante exposition et la réalisation de l'ouvrage « Il faut permettre aux souvenirs la possibilité de vivre ».

En novembre 2019, nous fêterons le 30ème anniversaire de la chute du mur de Berlin. Mais la fin de la guerre froide n'a pas ouvert une nouvelle ère de paix pour le monde. Elle a laissé la place à une nouvelle forme de guerre, plus insidieuse, le terrorisme. En 2018, la France en a été une nouvelle fois la victime. A Carcassonne et à Trèbes, un terroriste a abattu quatre personnes. Tout récemment encore à Strasbourg un individu a abattu 3 personnes et blessé 13 autres dont certaines très grièvement.

En mai 2019, les électeurs européens éliront leurs représentants au parlement européen recomposé après le départ de 73 eurodéputés britanniques qui réduira le nombre total de sièges de 751 à 705.

Le dérèglement climatique s'est traduit par des évènements tragiques et meurtriers en France et dans le monde. Les Etats ont conscience de l'urgence climatique. Mais les avancées sont timides au regard des réformes nécessaires.

Enfin depuis la fin de l'année 2018 notre pays est marqué par le mouvement des gilets jaunes qui exprime hors de tout cadre syndical et politique un mécontentement social notamment lié à la hausse de certaines taxes.

Si la hausse des carburants est l'élément déclencheur de ce vaste mouvement de mécontentement elle a été surtout le révélateur d'une crise social, sociétale et démocratique profonde qui s'est forgée au fil des décennies. Comment ne pas comprendre le ras le bol de nos concitoyens quand tant d'injustices et d'inégalités ne font que grandir et nourrir le désespoir des moins favorisés. La France est devenue championne du monde de football comme elle est devenue la championne des prélèvement sociaux et fiscaux.

S'agissant de la Commune, vous avez pu suivre au travers des numéros de Vie Citoyenne l'avancée des différents projets. Je vais en faire une synthèse et vous présenter le programme de l'année 2019.

Le dernier numéro de Vie Citoyenne était consacré à : ***« la sécurité, l'affaire de tous »***. En 2018, une première tranche du déploiement de la vidéo protection a été réalisée. Pour l'année 2019, sont à l'étude les secteurs des écoles de Ciers et de Veyrins, le rond-point de Veyrins et la place de la mairie annexe. La commune travaille avec le Sous-préfet de la Tour du Pin à la mise en place d'un Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD). Il vise à lutter contre l'insécurité et la délinquance. Il sera mis en place en 2019.

La prévention se traduira également par la mise en place d'opérations de « participation citoyenne » dans des hameaux volontaires. Une rencontre citoyenne sera organisée en 2019 pour présenter ses modalités de fonctionnement.

La sécurité c'est aussi la sécurité routière. C'est une préoccupation forte pour de nombreux Aveyrlinois qui nous interpellent régulièrement sur la vitesse excessive de certains automobilistes.

Des aménagements de voirie seront réalisés ainsi que des contrôles de vitesse par la Police Municipale. Après la pédagogie viendra le temps de la sanction.

En 2019, les travaux relatifs à **l'aménagement du Centre-Ville des Avenières** vont s'intensifier.

En 2018, les abords du bâtiment SEMCODA place Bacchus ont été réalisés. Un nouveau parking public est désormais disponible à l'arrière et sur le côté de ce bâtiment qui comprend 18 logements dont 12 en accession à la propriété. Il accueillera trois commerces en rez-de-chaussée. Deux d'entre eux, une épicerie Vival et un salon de thé / restaurant spécialités portugaises ouvriront leurs portes en février 2019.

Au printemps, débuteront **les travaux d'aménagement de la Grande rue de Ciers et la place Bacchus**. Nous sommes conscients des nuisances que vont créer ces travaux importants. Nous étudierons avec les commerçants et les entreprises de travaux publics toutes les possibilités pour limiter l'impact des nuisances.

Pour accompagner la redynamisation du Centre-ville et le développement du commerce local, une campagne de communication, ***« Les Aveyrliz »*** a été engagée avec comme point d'orgue le 8 décembre 2018, lancement officiel du projet.

Les Aveyrliz concerne aussi **le centre de Veyrins** puisque débuteront au printemps 2019 les travaux d'aménagement de l'espace de centralité.

La commune va poursuivre son programme de **mise en accessibilité de ses bâtiments**. En 2018 les bâtiments suivants ont été mises aux normes : le foyer, la mairie et l'école de Veyrins, ainsi que le restaurant scolaire de Ciers. Pour 2019, sont à l'étude l'accessibilité de la salle des fêtes de Buvin et les locaux des services du périscolaire de Ciers. En outre des travaux de mise en sécurité de plusieurs Etablissements Recevant du Public (ERP) vont être engagés : au foyer de Thuellin (création de deux ERP) et à l'école de Buvin.

La voirie représente également une part importante des investissements communaux. En 2018 ont notamment été réalisés les travaux d'aménagement du carrefour du Petit Veyrins, la création d'un cheminement doux route du Jalérieu et l'agrandissement du pont de Collonge. Pour 2019, est à l'étude la création d'un cheminement doux pour améliorer la sécurité des élèves se rendant à l'école de Curtille

La commune a repris la compétence de **l'éclairage public** précédemment déléguée à la communauté de communes. Avec l'appui du Syndicat d'électricité du département de l'Isère (SEDI), un programme de recherche d'économie d'énergie et d'amélioration du réseau sera engagé dès cette année.

La commune investit et va continuer à investir pour **aménager ses espaces publics**, les rendre conviviaux et propices au développement du lien social.

Les travaux d'aménagement du parc du Jalérieu et du square de l'Hôtel de ville seront engagés.

Pour améliorer la fonctionnalité de notre espace public, nous investirons près de 200 000 € pour créer des toilettes publiques autonettoyantes (place Bacchus, parc du Jalérieu, derrière l'église de Ciers, place de la mairie de Veyrins).

En 2018, d**es aménagements et des équipements ont été réalisés pour améliorer les conditions d'enseignement :** acquisition de vidéoprojecteurs, renouvellement de matériels informatiques, installation de deux « carapax » (préau en toile) à l'école de Ciers, rénovation complète de deux classes (une à la maternelle de Ciers, l'autre à la maternelle de Veyrins) changement d'ouvrants à l'école de Ciers dont le programme sera poursuivi en 2019.

Cette année, une réflexion sera menée pour **harmoniser le temps du repas** de façon à mettre en place au restaurant de Ciers le même dispositif que celui existant à Veyrins à savoir : un accueil de loisirs.

Depuis le 1er janvier, la compétence petite enfance a été transférée à la communauté de communes. Ce transfert n'a pas de conséquence sur le service rendu à la population.

Comme c'est le cas depuis le début de la mandature, **nous vous tiendrons régulièrement informé des projets et réalisations** au travers de la revue Vie Citoyenne, du Site internet et de la page Facebook de la commune. Bien sûr nous vous invitons à participer à nos régulières rencontres citoyennes. Je profite de ce paragraphe sur la citoyenneté pour adresser mes remerciements aux membres du comité des sages et du conseil municipal enfants pour leurs réflexions et leurs propositions.

L'action sociale de la commune est menée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Je remercie tous les membres du CCAS pour leur participation et leur engagement. Dans le domaine social, l'action de la commune n'est pas seulement matérielle et financière, elle comprend aussi des actions pour accompagner les plus vulnérables d'entre nous et s'inscrit au sein d'un réseau plus vaste d'acteurs, que je tiens à remercier à l'occasion de ces vœux : le personnel et les bénévoles du centre social, le personnel et les bénévoles de l'Accorderie des Lônes, les bénévoles du Secours catholique et tous les acteurs des restos du cœur.

J'adresse tous mes remerciements aux **élus municipaux ainsi qu'aux personnels des services : administratif, techniques, scolaires, culturels, d'entretien, du foyer logement et de la police municipale** pour le travail accompli tout au long de l'année 2018. Je remercie également l'ensemble des acteurs des services publics et privés pour leur engagement au quotidien dans notre commune.

Je termine par un sincère et chaleureux remerciement à **tous les bénévoles de nos 115 associations communales.** Leurs actions et les services qu'elles proposent sont indispensables pour la vie sociale, culturelle et sportive de notre commune. Comme chaque année en janvier nous leur ouvrons les pages de Vie citoyenne.

Bonne et heureuse année !.

Le Maire
Daniel Michoud

Centre Socioculturel Jean Bedet

Zoom sur deux activités :

l'EmBARquage

L'EmBARquage est un espace ouvert à tous, c'est un lieu où vous pouvez participer à des animations ou simplement profiter d'échanges et de partages autour d'un café.

Quoi, où, comment, quand ?

Un lieu convivial, accueillant et animé

6 rue du stade, camping municipal
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Horaires

Mardi 9h00-14h30 accueil
14h30-16h30 animations*
Mercredi 11h30-14h30 accueil
14h30-16h30 animations*
Vendredi 9h00-14h30 accueil
14h30-16h30 animations*
18h00-22h00 animations*
**ouverture en fonction du programme*

Petit déjeuner :

Vous avez la possibilité de prendre le petit déjeuner le mardi et le vendredi.

Déjeuner :

Vous recherchez un espace pour faire une pause pour déjeuner en dehors du travail ou partager avec vos enfants un moment convivial.

Vous pouvez venir avec votre repas à **l'EmBARquage**, nous vous accueillons les mardis, mercredis et vendredis midi.

Conférences, spectacles, concerts :

En fonction des demandes et des propositions, création d'un planning pour les dates de concerts, spectacles et conférences.

Espace numérique :

Vous avez la possibilité de venir consulter un ordinateur en libre-service. Un temps individuel, sur rendez-vous, est possible pour bénéficier de conseils et d'un accompagnement autour de démarches spécifiques.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires ou proposer de nouvelles idées contactez Sandrine Delahaye au 04.74.33.39.31 ou mail : sandrine.delahaye@centresocialjeanbedet.fr

Centre Socioculturel Jean Bedet

5, square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
04.74.33.73.11
accueil@centresocialjeanbedet.fr
centresocialjeanbedet.fr
centre socio-culturel les Avenières

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi : 8h30-12h 14h30-18h15
Mardi : 9h30-12h
Mercredi : 8h30-12h 14h30-18h15
Jeudi : 9h30-12h
Vendredi : 8h30-12h 14h30-18h15
Samedi : 9h30-12h

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans nos locaux pour répondre à toutes vos questions sur l'ensemble de nos activités.

Festival Jeunes Artistes

L'Action Jeunes organise, cette année, la seconde édition du festival jeunes artistes.

C'est sous un chapiteau de cirque, installé sur la place du champ de Mars des Avenières, que des jeunes de 11 à 25 ans se produiront les 26 et 27 avril 2019.

Tu pratiques une activité artistique en solo ou en groupe (danse, chant, musique, théâtre, magie, vidéo...) ? Tu veux te produire dans des conditions techniques professionnelles ?

Envoie ta candidature avant le 15 mars à ***fjartistes@gmail.com*** ou au 06.77.49.59.86

La Saint Julien

La Saint Julien est une association créée en 1983 par Roger Gagneux. Elle a pour but d'animer le hameau de Buvin avec une fête d'été qui se déroule toutes les années le dernier dimanche de juillet.

Mademoiselle Cuzin et monsieur Joseph Fourt ont pris la relève avec plus ou moins la même équipe. Une grande partie des bénéfices est reversée sous forme de dons (recherche pour le cancer, Téléthon, sou des écoles, Lola, Manon, église de Buvin)

Depuis 2017, je suis devenu le nouveau président avec une nouvelle équipe de jeunes et moins jeunes qui veille à ce que notre hameau reste vivant.

Venez nous voir, si vous voulez passer une agréable journée parmi nous dimanche 28 juillet 2019.

Le Président : Robert Grépat

Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin

Le don de sang : Indispensable à la vie.
Nous avons besoin de vous !

Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel...L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable ☹ Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'EFS et les bénévoles de votre association locale vous accompagnent et vous rassurent tout au long du don.

Un donneur averti en vaut deux !
- Être muni d'une pièce d'identité (en cas de 1er don)
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- Peser plus de 50 kg
- Avoir mangé et s'être bien hydraté

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour 1 million de malades.

1. Accueil et inscription
(pièce d'identité en cas de 1er don)

2. Entretien préalable au don par une personne habilitée

3. Prélèvement (environ 10 min et 450 ml)

4. Collation, moment convivial de repos

Pour plus d'informations : www.dondesang.efs.sante.fr

L'amicale pour le don de sang bénévole des Avenières

Pourquoi donner son sang ?

Pour sauver des vies

Parce qu'aucun produit n'est capable de se substituer au sang humain, il ne se fabrique pas.

Les besoins de sang sont constants. Les produits sanguins ont une durée de vie très courte :

5 jours pour les concentrés de plaquettes, 42 jours pour les globules rouges, 1 an pour le plasma (congélation).

Pour cela il y a besoin de nouveaux donneurs réguliers.

100 000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France, 10 000 en Rhône-Alpes.

Chaque année 1 million de malades sont soignés.

Qui peut donner son sang ?

Toutes personnes âgées de 18 à 70 ans. En cas de maladie ou traitement, seuls les médecins de l'Etablissement Français du Sang, lors de l'entretien pré-don, décident si celui-ci est possible.

Comment se passe le don ?

Le jour de la collecte les personnes sont accueillies par les bénévoles de l'amicale.

Puis elles sont dirigées vers le personnel de l'Etablissement Français du Sang.

Le don effectué, les personnes profitent d'une collation améliorée par l'amicale.

Les hommes peuvent offrir leur sang 8 fois par an, les femmes 6 fois. Chaque don doit être espacé de 8 semaines.

L'Amicale, notre éthique :

bénévolat, anonymat, volontariat, non profit.

Pour que l'amicale vive elle a besoin de bénévoles donneurs de sang ou pas. Les responsables sont à votre écoute et prêts à accueillir toutes les bonnes volontés.

Accueil Familial 1.2.3 Soleil

Président : Jean-Achille Carlier

« La Famille d'Accueil » permet d'accueillir à son domicile, une ou plusieurs personnes âgées ou adultes handicapés dans un cadre agréable, permettant une vie familiale comme à la maison avec des activités ludiques qui permettent aux accueillis de rester actifs."

Marina et Jean-Achille CARLIER
09.84.02.46.60 / 06.58.06.18.34.

Art'venières

Notre association les ART'venières a pour but l'échange et le partage de connaissances entre artistes de tous les domaines artistiques (peinture, dessin, loisirs créatifs, photo, chant... etc) dans une ambiance conviviale.

Nous nous réunissons plusieurs fois par mois lors d'ateliers : Arts plastiques et chant le samedi, loisirs créatifs le mardi, atelier des enfants le mercredi et nous faisons une sortie photo une fois par trimestre.

Notre exposition annuelle se déroule le dernier week-end de septembre (pour notre deuxième édition, ce sera les 28 et 29 septembre 2019). Elle est basée sur l'interactivité entre exposants et visiteurs par le biais d'ateliers, de démonstrations et d'animations (concert, jeux...).

L'adhésion est de 10€/pers/an et donne accès à tous les ateliers, à l'exposition annuelle et à des réductions chez nos partenaires.

Contact : M. Schemmel :
lesartvenieres@gmail.com

L'ADMR

Service de proximité d'aide à la personne

(Certification AFNOR des services à la personne)

L'ADMR des Avenières est une association qui contribue à améliorer la vie de tous ses clients et accompagne les personnes dans les actes de la vie quotidienne dans une recherche constante de qualité, d'écoute et de réactivité face à l'urgence.

Elle se compose d'une équipe de 9 bénévoles et de 19 salariées.

Elle intervient, 7 jours sur 7, dans 3 domaines de service :

Vie quotidienne : service à la personne, aides à domicile auprès de familles ainsi que la livraison des repas.

Les prestations sont assurées par des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale.

Les services proposés par l'ADMR des Avenières

Autonomie : Toilettes, Lever, Coucher, Aide aux repas, Courses, Sorties.

Domicile : Entretien du logement et du linge.

Livraison de repas : Les repas sont fournis 7 jours sur 7 en liaison froide. 6 distributions : la livraison du samedi inclus le repas du dimanche.

Quelques informations complémentaires :

- Tarifs et financement : le coût des prestations est fonction du nombre d'heures d'intervention ainsi que des prises en charges accordées selon la situation personnelle (âge, dépendance). Un devis gratuit est établi sur demande.
- Aucune majoration n'est appliquée pour les interventions des dimanches et jours fériés.
- L'ADMR est habilitée à délivrer des attestations fiscales permettant de bénéficier de réduction d'impôts pour le service d'aide à domicile ainsi que pour la livraison des repas.

Evelyne MOSETTI-BASSET - Présidente
Josiane GIPPET - Vice-Présidente

Nous rencontrer

Le siège est situé au 1, place Bacchus (2ème étage du Foyer Logement) aux Avenières

Nous contacter

04 74 33 70 76

Nous écrire

ADMR « Les Avenières » - Foyer Logement
1, place Bacchus
38630 – Les Avenières

admraven@fede38.admr.org (mail ADMR « Les Avenières) et www.admr38.org (Fédération ADMR 38)

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 80 39 26

Une large gamme de services

À destination des entreprises : métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...

Pour les particuliers : ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...

Vers les collectivités et les associations : entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs,gardiennage et sécurité,...

Nos **plus :**

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune est située à Morestel, 574 rue Paul-Claudel
Une équipe à votre service au 04 74 80 39 26
ou par mail : assistantemo@osez.asso.fr

© Ligne Ouate - www.lignenouate.fr / photos : fotolia / septembre 2017

www.osez-asso.com

osez GROUPE
DÉVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

Vie Associative

Paroisse Catholique Saint Pierre du Pays des Couleurs

Vous pouvez retrouver les informations de la paroisse sur le site :
http://www.paroissesaintpierredupaysdescouleurs.com

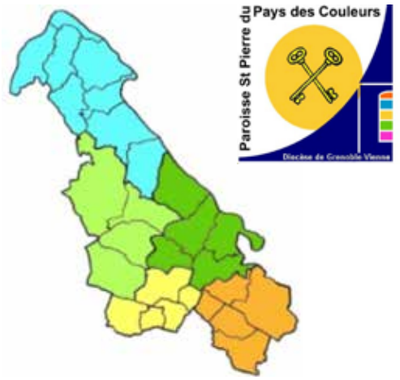

Lieux d'accueil

Morestel : Maison Paroissiale (La Mission) 211 rue Ravier
04 74 80 08 52
saintpierre.paroisse@gmail.com
Permanences : Mardi au Jeudi: 9h00-12h00 - Samedi : 9h-11h

Les Avenières : 04 74 33 60 28
1er et 3è Jeudi 9h-11h

Montalieu : 04 74 88 50 68 2è et 4è Jeudi 9h-11h ;

Curé de la paroisse

père Richard Arciszewski
tel: 04 74 80 30 62

Votre paroisse : Mode d'emploi

Baptême	*Au moins 3 mois à l'avance prendre contact avec le père Richard : 04.74.80.30.62*
Mariage	*Au moins 1 an à l'avance, prendre contact à la maison paroissiale de Morestel 04 74 80 08 52 le jeudi matin*
Eveil à la Foi et Catéchèse	*Pour les inscriptions prendre contact aux lieux d'accueil ou à la maison Paroissiale de Morestel 04 74 80 08 52*
Aumônerie des lycées et collèges	*Pour les jeunes des collèges et lycées: Laura JUPET - 06 13 74 30 28 - lolote--69@hotmail.fr*
Funérailles	*Dans chaque village une équipe accompagne la famille en deuil et prépare avec elle la cérémonie religieuse. L'entreprise des Pompes funèbres prend contact avec ces équipes pour convenir du lieu, du jour et de l'heure des funérailles ainsi que d'une rencontre de préparation avec vous.*
Accompagnement d'un(e) malade	*L'équipe de la pastorale Santé est présente à l'hôpital de Morestel - Contact : Marie-Jo Monnet : 04 74 33 75 00 Des personnes visitent aussi les malades ou personnes seules à leur domicile.*
Catéchuménat	*Recevoir le baptême, faire sa première communion, confirmer, c'est possible à tout âge. Une équipe accueille et peut vous accompagner dans cette démarche. Contacter les lieux d'accueil.*
Feuille d'infos	*La feuille d'infos de la paroisse avec les lieux et horaires des messes est disponible tous les 15 jours dans les églises, aux lieux de permanence et sur le site de la paroisse. http://www.paroissesaintpierredupaysdescouleurs.com*

Fleurs de conscience

L'association FLEURS DE CONSCIENCE a pour objectif d'accompagner et d'initier toute personne désireuse de développer son potentiel et son bien-être par des moyens tels que les thérapies corporelles et énergétiques, la créativité, mais aussi par l'animation d'ateliers ayant le même objectif : favoriser le lien social et l'expression des talents propres à chacun.

Actuellement, l'association propose 3 types d'ateliers :

Peggy Bianco, instructrice MISP (Massage In School Programme) anime des ateliers «massage parents-enfants» (enfants de 6 à 12 ans).

Catherine Catallo, créatrice et décoratrice évènementiel et Feng shui anime des ateliers "création de bijoux, d'articles Feng Shui et de tout objet ayant pour objectif de se reconnecter à sa créativité".

Marie-France Gallet, enseignante Reiki, praticienne en Lithothérapie et en chamanisme anime des ateliers «découverte et pratique du Reiki» ainsi que des «soirées Reliance au tambour» dans le but de se réunir et de créer ensemble.

Contact
Marie-France Gallet 06.21.05.70.97
fleursdeconscience@gmail.com

Soleil et Lune Hatha Yoga

Pendant plusieurs années en tant qu'élève, je prends conscience des changements que m'apportent les cours de yoga. Je décide de partager mon expérience en créant l'association « Soleil et Lune Hatha Yoga ». Je suis une formation spécialisée pendant 4 ans pour proposer des cours de qualité. L'association a maintenant 11 ans.

Le hatha yoga est une forme de yoga "dynamique" accessible à tous : nous équilibrons le corps, dans son alignement, en mettant en place des postures, au rythme de notre respiration. Cette technique permet de débloquer les tensions corporelles, d'installer à nouveau une mobilité des articulations, de renforcer les muscles profonds, de faire circuler l'énergie vitale, de chasser le stress, d'apaiser le mental, pour trouver l'harmonie en nous-même et avec notre environnement.

Après un voyage familial d'une année en Inde et en Asie du sud-est, nous nous installons dans la commune des Avenières.

Je propose plusieurs cours dans la semaine, chez moi.

La mairie met à notre disposition la salle de Curtille
tous les jeudis soirs de 19h00 à 20h30.

Venez nous rejoindre !

"Déroulez votre tapis pour ressentir et non pas pour accomplir"

Contact : Véronique Vaschalde
06 52 74 60 67 ou taocha@hotmail.fr

L'association culturelle des Artistes Avenièrants

Vous souhaitez exprimer votre créativité artistique, venez nous rejoindre.

Vous pourrez pratiquer toutes les techniques de la peinture (aquarelle, pastel, huile et acrylique).

La vocation de l'atelier en plus de la création artistique est un lieu d'échanges et de convivialité.

Une exposition annuelle au mois de mars permet de présenter les tableaux réalisés et contribue à mettre la culture et les arts à la portée de tous.

Nous vous accueillons les lundis après-midi de 14h à 18h à la résidence autonomie : « la colline aux oiseaux », salle Gaston Alaball.

Martine Delahaye, présidente de l'association
Tel 0474338492
E-mail : philippe-delahaye@club-internet.fr

Atomik Gym

Atomik Gym propose des cours de gym / fitness sur la commune des Avenières Veyrins-Thuellin, accessibles à un large public :
Enfants dès 3 ans, adolescents, adultes et seniors, hommes et femmes.

Nos cours :

Mardi au foyer de Veyrins-Thuellin

19h 15 : Hilow
20h 15 : Bodysculpt

Mercredi au foyer de Veyrins-Thuellin

14h à 17h : cours ados et enfants

Jeudi à la salle des fêtes de Ciers

18h30 : Pilates
19h30 : Cardio Mix

Vendredi :

10h : gym douce

Durée des cours : 1h

Les cours sont dispensés par Séverine Gaudois, diplomée d'Etat des « Métiers de la Forme » et instructeur Pilates (spécialisée femmes enceintes, séniors et post thérapie).
Notre association vous accueille avec grand plaisir dans une ambiance conviviale et familiale pendant les périodes scolaires.

Nos tarifs annuels :

120€/1cours
160€/2 cours
200€/3 cours
230€/4 cours
260€/5 cours
+ 10€ adhésion familiale
Vous avez la possibilité d'effectuer un cours d'essai

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre :
Par mail : atomikgym@outlook.fr
Par tél : 06 03 41 25 94 (contact :Séverine)

Club Nautique des Avenières

Après une renaissance en 2018, le club nautique des Avenières débutera en juin 2019 sa deuxième saison, et se terminera fin août 2019.

Vous aimez nager ?

Forte de l'expérience de l'année précédente, l'équipe propose aux enfants et adolescents sachant nager un 25 mètres dans une nage codifiée, un entraînement régulier, et encadré par des professionnels de la natation.

Pendant les quatre séances hebdomadaires, les jeunes se perfectionnent dans les différentes nages, et acquièrent les bons mouvements, avec l'aide et les conseils des maîtres nageurs.

Vous aimez la compétition ?

Quatre rencontres interclubs sont organisées sur la saison d'été. Elles sont ouvertes à tous les membres du club, quelque soit leur niveau. Récompenses et bonne ambiance sont à l'honneur.
Le club fera aussi revivre la fête nautique où les jeux aquatiques renforceront l'esprit d'équipe et la bonne humeur.

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous pour passer un été les pieds dans l'eau !

Pour tout complément d'information, adressez-vous à Géraldine Morney
par mail, à clubnautique.lesavenieres@gmail.com
par téléphone, au 06.76.76.95.77.

Judo

Le Judo Club des Avenières Veyrins-Thuellin accueille les enfants à partir de 4 ans. Nous souhaitons permettre la pratique du judo en loisir ou en compétition, selon les attentes et les objectifs de chacun, tout en promouvant les valeurs de cette discipline.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet du club :
https://www.judoclublesavenieres.com
Pour nous contacter : 06 62 60 46 94

L'AVEYTHON

L'AVEYTHON est une association aveyrlinoise de lutte contre les myopathies, anciennement nommée Association Téléthon Les Avenières.

À la suite de la fusion communale, nous avons souhaité intégrer Veyrins-Thuellin à notre nom, et c'est grâce à une combinaison des noms des trois communes et du mot Téléthon que nous y sommes parvenus (**AVE**nières, **VEY**rins, **TH**uellin et télé**THON**).

Notre objectif est de rassembler des fonds pour les reverser à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) lors du Téléthon. Pour ce faire, nous organisons diverses manifestations tout au long de l'année , comme le Rallye Pédestre du 1er mai, le Loto du Téléthon, des concerts, etc.

Toujours pour la bonne cause et dans la bonne humeur !

Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer pour la bonne cause, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Vous pouvez nous contacter par mail à aveython@gmail.com
Et retrouvez-nous sur Facebook : Aveython

Vie Associative

OLA

Olympique les Avenieres est une Association sportive qui compte 40 licenciés seniors.

Elle a été créée en 2015.

Elle comprend deux équipes séniors et utilise le stade municipal André Moiroud aux Avenières.

Elle recherche actuellement des joueurs, des dirigeants et des arbitres.

Contact :
06 85 46 77 71 Julien Reynaud président
et Maxime Ribeiro co-président

Cyclisme veyrlinois tout terrain

Le CVTT club situé sur la commune des AVENIÈRES VEYRINS-THUELLIN, est avant tout un club VTT formateur pour les jeunes et les adultes voulant s'initier ou se perfectionner au VTT.

Les séances sont encadrées par des bénévoles diplômés le samedi (matin pour les débutants et après-midi pour les confirmés et adultes) :

- ✓ soit sur le terrain mis à disposition par la commune se situant Chemin de Château Gaillard sur la commune de VEYRINS-THUELLIN, accessible à tous, comportant plusieurs parcours et un PUMP TRACK, qui ont été créés par des bénévoles du club.
- ✓ soit lors de sorties organisées avec des points de départs aux alentours.

Pourquoi un club ?

« Je peux très bien rouler seul. Mais c'est tellement plus convivial d'être à plusieurs, plus sécurisant et beaucoup plus motivant. On partage son expérience, ses parcours, ses compétences, des moments inoubliables et on retrouve les copains ».

Une école, pourquoi s'embêter avec ça ?

« Notre rôle est de transmettre notre savoir. C'est d'abord une école de vie, elle réunit les jeunes et les adultes, leur donne une ligne de conduite, les règles, une connaissance, le tout par la pratique d'un sport que l'on aime : le VTT ! »

Les Mains Vertes du Dauphiné

Que vous soyez débutant ou expérimenté, vous êtes passionné de jardinage.

L'association « LES MAINS VERTES DU DAUPHINÉ » vous propose de venir la rejoindre.

Des rencontres autour de thèmes variés, avec entre autres :

- ✓ CONFERENCES animées par des spécialistes
- ✓ ECHANGES de plantes et de graines
- ✓ ATELIERS de semis et de bouturages
- ✓ UN VIDE-JARDIN à Veyrins.

L'association organise également des visites de jardins publics ou privés etc.

pour plus d'information ou adhésion
contact : Elyane Peyre 06 44 83 95 26

Tennis
UN CLUB POUR TOUS

Le Tennis Club Les Avenières Veyrins-Thuellin (TCLA) a 45 ans !

Le club a été créé en 1973 pour permettre et promouvoir la pratique du tennis dans un esprit de convivialité et de sportivité.

Le Tennis Club Les AVENIERES agréé par la FFT, compte pas moins de 150 adhérents, dont 80 enfants et adolescents inscrits à l'Ecole de Tennis. En outre, le club accueille 20 jeunes adolescents porteurs de handicaps mentaux bénéficiant de l'activité tennis adapté développée au sein du club depuis 3 ans avec le soutien de la Fondation de France.

Le TCLA est animé par une dizaine de dirigeants bénévoles dévoués au service du club.

Le club dispose de :

- ✓ 3 courts extérieurs,
- ✓ 1 court couvert,
- ✓ son Club House adossé aux courts extérieurs

Les adhérents bénéficient de cours collectifs dispensés par Daphnée, notre coach diplômée d'état salariée du TCLA.

Le tennis aux AVENIERES est praticable à toute saison, à tout moment de la journée et de la semaine grâce à des équipements mis à disposition par la commune, accessibles 365 jours par an grâce à un système de réservation par internet.

Actuellement, pas moins de 4 équipes masculines, 2 équipes féminines et 2 équipes jeunes sont engagées dans les championnats d'automne / hiver.... « Toutes et tous derrière nos équipes Aveyrlinoises ! »

Le TCLA a vocation à attirer, sans distinction, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, public handisport et sport adapté, compétiteurs accomplis, amateurs ou pratiquants loisirs.

Ainsi scolaires, étudiant(e)s, actives / actifs ou retraité(e)s, toutes et tous peuvent se retrouver dans le club entre ami(e)s, entre collègues, en famille,... pour une pratique loisir ou sportive du tennis.

Le « Tennis est un sport pour toutes et tous ! »

Renseignements : tennislesavenieres@gmail.com
Ou auprès de Fabrice BOURDIAU (Président TCLA)
au 06 86 94 94 94
Rejoignez-nous !!! débutant(e)s ou non ! confirmé(e)s ou non !!!
laissez-vous tenter par la petite balle jaune !!!

Comité Du Souvenir Français

La Tour-du-Pin - Antenne du Pays des Couleurs

Le Souvenir Français Créé en 1887 par François-Xavier Niessen, est une Association Nationale reconnue d'Utilité Publique depuis le Premier Février 1906 et placée sous le haut patronage du Président de la République. L'Association observe une stricte neutralité dans le domaine politique et religieux.

Le Souvenir Français a pour objectif et pour devoir de :

- ✓ **conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France.**
- ✓ **recenser les tombes dans les cimetières communaux afin de les entretenir, les restaurer, les rénover et les fleurir. Il fait de même avec les monuments élevés à leur mémoire.**
- ✓ **transmettre le flambeau aux nouvelles générations et entretenir le devoir de mémoire.**

A ce titre, le Souvenir Français a reçu le 16 octobre 2014, un agrément national au titre des associations éducatives et complémentaires de l'enseignement public pour intervenir dans les écoles et collèges.

À cet égard, une commission Jeunes a été créée, des expositions et visites scolaires sont organisées.

L'année 2018, a été particulièrement riche en évènements, mais a aussi été endeuillée par la disparition brutale, quelques semaines avant son 80ème anniversaire, de Denis MION, président de l'association. Le Souvenir Français renouvelle son amitié à sa famille.

Une première dans le département de l'Isère :

Serge Barcellini, contrôleur général des armées et président national du Souvenir Français était présent à l'assemblée générale annuelle.

Dans les semaines qui ont suivi, des membres du comité ont été reçus, par le groupe historique des Avenières et par la classe de CM2 de l'école primaire d'Arandon- Passins.

Les enfants ont pu observer des peintures, toucher des objets ayant appartenus à des soldats. Les échanges entre le professeur, les élèves et les représentants du Souvenir Français étaient riches en émotion.

En juin

Une exposition commémorant le 70ème anniversaire de la disparition pour la France du lieutenant Olivier de PARSCAU, mort pour la France en Indochine, s'est déroulée à Sainte-Blandine.

De nombreux objets ayant appartenu au lieutenant, étaient présentés au public.

En septembre

Participation au forum des associations de Morestel

En octobre,

Marinette Sandrin anime la première rencontre des membres de l'Antenne du Pays des Couleurs. Cette réunion a permis de mettre en place une nouvelle organisation, dont le découpage de l'antenne en trois pôles. Une commission écoles et une commission cimetières sont également créées

En Novembre :

– Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre de 14-18

De nombreuses expositions et autres manifestations sont organisées dans les les communes du territoire.

Une journée bien sympathique s'est déroulée à Montalieu pour faire connaître l'association.

Vie Associative

Le Souvenir Français

Nouvelle cartographie de l'Antenne du Pays des Couleurs

Suite au décès de Denis MION, le bureau a dû être entièrement modifié. Après une réunion de ce dernier, puis du conseil d'administration, Robert Pichon a été nommé président, et remplacé dans ses fonctions de vice-président pour l'antenne du Pays des couleurs par Marinette Sandrin, de Passins. Le poste de trésorier est attribué à Christophe Douchet de Montcarra. Par ailleurs, pour seconder la secrétaire Martine Cornet, Yvon Séguinot est nommé secrétaire adjoint.

A l'heure où sont écrites ces quelques lignes le Souvenir Français doit déposer une plaque sur les tombes de Denis Mion et d'Henri Vachot, tous deux anciens présidents.

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 02 mars 2019 à Corbelin. Le Comité de l'Isère de la Tour du Pin - Antenne du Pays des Couleurs, souhaite à toutes et à tous une belle année 2019 et compte sur vous pour continuer à transmettre les valeurs du Souvenir Français.

LES AVENIERES (délégués Robert PICHON/Marie CADOUX)
Les Avenières-Veyrins-Thuellin, Le Bouchage, Corbelin, Vézeronce-Curtin, Sermérieu, Vasselin

MORESTEL (Marinette SANDRIN/Alain VIAL)
Arandon-Passins, Brangues, Courtenay, Creys-Mépieu, Morestel, St-Sorlin de Morestel et St Victor de Morestel

MONTALIEU-VERCIEU (déléguée Monique THEVENOT)
Bouvesse-Quirieu,Charrette, Montalieu-Vercieu Parmilieu, Porcieu-Amblagnieu

Pour tous renseignements :

Monsieur Robert PICHON
Président du comité De LA TOUR DU PIN et Antenne du Pays des Couleurs.
06 29 35 96 72 - Mail : robert-pichon@orange.fr

Marinette SANDRIN
Vice-présidente de l'Antenne du Pays des Couleurs, référente et relais pour la Commune ARANDON- PASSINS
06 25 40 20 54 - Mail : sandrinmarie.passins@gmail.com

Comité de l'Isère - Comité LA TOUR DU PIN - Antenne du Pays des Couleurs

Commission Jeunes du Souvenir Français de La Tour Du Pin

Groupe d'études Historiques

Exposition pour le Centenaire de la fin de la guerre de 1914-1918

Balcons DU Dauphiné COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Contact :
Téléphone : 04 74 80 23 30
contact@balconsdudauphine.fr
www.balconsdudauphine.fr

Construire ensemble.

La réunion des 47 communes et la volonté des élus communautaires constituent une force indéniable pour faire aboutir de grands projets au coeur des Balcons du Dauphiné.

Le mot du Président

Les Balcons du Dauphiné, un territoire en mouvement

En moins de 2 ans, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a déjà réalisé de beaux et grands projets comme la construction de la piscine intercommunale ou la réalisation de la Voie Verte...

Les Balcons du Dauphiné sont en mouvement, nos services se mettent en place et dès le 1er janvier 2019 la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles de notre territoire.

Dès janvier 2019, l'intercommunalité assumera pleinement les compétences qui lui ont été attribuées par les statuts harmonisés et approuvés par le Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et notamment la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) conférée par la loi NOTRE aux intercommunalités.

Mais d'autres grandes réflexions sont lancées actuellement et la plus importante porte sur l'eau et l'assainissement. Notre territoire est aujourd'hui en retard sur son niveau d'équipement et nous savons qu'il faudra investir près de 115 millions d'euros dans les huit années à venir (ce qui doublera l'effort enregistré ces dernières années).

Rappelons enfin que notre collectivité évolue dans un contexte général de baisse des dotations de l'Etat.
Cependant, une gestion rigoureuse de la dépense publique va nous permettre de terminer ce mandat sans emprunt, avec une dette relativement faible (environ 30 euros par habitant) et en respectant notre engagement de ne pas avoir augmenté la fiscalité.

C'est en continuant à avoir une gestion rigoureuse et juste que nous aurons une capacité à investir pour vous sur le territoire des Balcons du Dauphiné.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2019 !

Olivier Bonnard

Périmètre des Balcons du Dauphiné
47 communes, 77 600 habitants et 604 km² de superficie.

Créer des équipements structurants.

La piscine intercommunale des Balcons du Dauphiné a ouvert ses portes le 1er octobre 2018.
Plus d'informations sur la piscine :
piscine@balconsdudauphine.fr

La Voie Verte des Balcons du Dauphiné a été inaugurée le 20 octobre 2018, 10 mois après le lancement officiel des travaux.
Le tracé de 18 kilomètres traverse, d'Ouest en Est, les communes suivantes : Crémieu, Dizimieu, Villemoirieu, Saint-Hilaire-de-Brens, Trept, Soleymieu, Courtenay et Arandon-Passins, en suivant le tracé de l'ancien Chemin de Fer de L'Est Lyonnais.

Harmoniser les compétences.

Dès le 1er janvier 2019, la communauté de communes exercera sur l'ensemble du territoire la compétence petite enfance proposant ainsi de nouvelles possibilités d'accueil aux familles.

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné a mené un long travail ces derniers mois pour harmoniser ses compétences et aboutir à un projet de statuts approuvés par le Conseil communautaire le 17 juillet 2018. Ces statuts seront effectifs dès le 1er janvier 2019.

L'intercommunalité exerce trois types de compétences :
- les compétences obligatoires,
- les compétences optionnelles,
- et les compétences facultatives.
Toutes les compétences détaillées sont accessibles sur notre site internet.

Suivez toutes les actions et actualités des Balcons du Dauphiné sur le site www.balconsdudauphine.fr

Calendrier des **fêtes**...

2019

JANVIER 2019

Mardi 1
• Accorderie,
Réveillon solidaire,
Salle des fêtes de Ciers

Vendredi 4
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 5
• Vœux du Maire
à la population
Salle Roger Durand

Jeudi 10
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 12
• CTAM cyclotourisme,
Prise de licence,
Salle des fêtes de Ciers

• Sou des écoles Veyrins-Thuellin,
Vente de tartes sucres,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

• CVTT, Galette des rois
et arbre de Noël,
Salle Roger Durand

Jeudi 17
• Centre social Jean Bedet,
Tout le monde à table/cuisine,
Soleil d'Automne

Samedi 19
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 20
• La bricole and CO,
Vente de repas,
Cour d'école de Buvin

Vendredi 25
• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

• UB2A,
Loto,
Salle des fêtes de Ciers

Sam. 26 & Dim. 27
• ASVH, Tournoi foot en salle,
Salle Roger Durand

Dimanche 27
• Sou des écoles Buvin,
Vente de repas,
Restaurant scolaire Buvin

FÉVRIER 2019

Vendredi 1
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 9
• OLA, Concours de coinche,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 10
• Don du sang les Avenières, Loto,
Salle Roger Durand

Jeudi 14
• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

• Centre social Jean Bedet, Tout le monde à table/cuisine, Club Soleil d'Automne

Vendredi 15
• Sou des écoles de Veyrins-Thuellin,
Vente de Croziflette,
En face de l'école de Veyrins

Samedi 16
• ASVH, Loto,
Salle Roger Durand

• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 17
• Les amis de la batteuse, Boudins,
Salle des fêtes de Buvin

Vendredi 22
• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

MARS 2019

Vendredi 1
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin,
Don du sang,
Foyer de Veyrins

Samedi 2
• Méli mélo,
Repas dansant,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 3
• La bricole and CO,
Vide grenier,
Salle Roger Durand

• Amicale Boule de Buvin,
Concours + diots,
Salle des fêtes de Buvin

Vendredi 8
• Don du sang les Avenières, Don du sang,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 10
• ACCA les Avenières,
Vente boudins et andouilles,
Place de l'église de Ciers

Jeudi 14
• Centre social Jean Bedet, Tout le monde à table/cuisine, Club Soleil d'Automne

• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 16
• Club foot vétérans les Avenières,
Concours de coinche,
Salle des fêtes de Ciers

Sam. 16 & Dim. 17
• Judo,
Interclub,
Salle Roger Durand

Dimanche 17
• Sou des écoles Veyrins-Thuellin,
Vente diots + pommes de terre,
Place François Cointeraux

Vendredi 22
• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 23
• Centre social Jean Bedet,
Carnaval,
Veyrins

Samedi 30
• Les Aveyrinades,
En attendant les aveyrinades,
Salle des fêtes de Ciers

AVRIL 2019

Vendredi 5
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 7
• La bricole and CO,
Concours de chant 5ème édition,
Salle des fêtes de Ciers

Jeudi 11
• Centre social Jean Bedet, Tout le monde à table/cuisine, Club Soleil d'Automne

• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Vendredi 12
• Sou des écoles Veyrins-Thuellin,
Vente de packs Barbecue ,
En face de l'école de Veyrins

Samedi 13
• Sou des écoles Curtille,
Vente de choux,
Salle des fêtes de Buvin

• Centre social Jean Bedet,
Bric à broc,
Foyer de Veyrins

Vendredi 19
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Vendredi 26
• Centre social Jean Bedet,
Festival jeunes artistes ,
Place du Champs de Mars

• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 27
• Centre social Jean Bedet,
Festival jeunes artistes,
Place du Champs de Mars

Dimanche 28
• UACPLV,
Chasse aux œufs,
Terrain de foot de Veyrins

MAI 2019

Mercredi 1
• Aveython, Rallye pédestre,
Champ de Mars

Vendredi 3
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 4
• CTAM Cyclotourisme,
Rando souvenir,
Salle des fêtes de Ciers

Mercredi 8
• Les mains vertes du Dauphiné,
Vide jardin,
Place François Cointeraux Veyrins

Jeudi 9
• Simplement parents,
Soirée parentale ,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 11
• CCAS, Repas des aînés Veyrins-Thuellin,
Salle Roger Durand

lundi 13
• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin,
Don du sang, Salle Roger Durand

Samedi 18
• Sou des écoles Veyrins-Thuellin,
Apéro concert,
Salle Roger Durand

Dimanche 19
• Rand Aves,
Ronde publique,
Foyer de Veyrins

Jeudi 23
• Centre social Jean Bedet,
Tout le monde à table/cuisine,
Club Soleil d'Automne

• Don du sang les Avenières,
Don du sang,
Salle des fêtes de Ciers

Vendredi 24
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 25
• Cinéma,
salle des fêtes de Buvin

JUIN 2019

Samedi 1
• Sou des écoles de Buvin,Vente de brioches,
Cantine Buvin

Vendredi 7
• Cinéma,
salle des fêtes de Buvin

Samedi 8
• « Lola une vie, un combat »,
Concert solidaire,
Salle des fêtes de Ciers

Jeudi 13
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 15
• La bricole and CO,
Spectacle,
Salle des fêtes de Ciers

Jeudi 20
• Centre social Jean Bedet, Tout le monde à table/cuisine,
Club Soleil d'Automne

Vendredi 28
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 29
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Sam. 29 & Dim. 30
• Vogue
Champ de Mars

JUILLET 2019

Vendredi 5
• Sou des écoles de Buvin,
Kermesse,
Salle des fêtes de Buvin

Jeudi 11
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 13
• Comité des fêtes Veyrins-Thuellin,
Feu d'artifice,
Veyrins

Sam. 13 et dim. 14 :
• Amicale Boulin Buvin, Concours,
Salle des fêtes de Buvin

Lundi 15
• Amicale Boulin Buvin, Concours,
Salle des fêtes de Buvin

Dimanche 21
• Les amis de la batteuse,
Fête de la batteuse,

Vendredi 26
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

AOÛT 2019

Jeudi 1
• Don du sang les Avenières,
Don du sang,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 4
• « Lola une vie, un combat »,
Vide-grenier,
Salle des fêtes de Ciers

Lundi 5
• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin,
Don du sang,
Foyer de Veyrins

Jeudi 8
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Dimanche 18
• La bricole and CO,
Vide grenier,
Place du Champ de Mars

Vendredi 23
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

SEPT. 2019

Jeudi 12
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Vendredi 13
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Ven. 27 au Dim. 29
• Art'Venieres,
Exposition,
Salle Roger Durand

Vendredi 27
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 28
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

2019

OCTOBRE 2019

Samedi 5
• AFIPH,
Vente de brioches,
Place Mairie Veyrins-Thuellin

• Comité des fêtes Veyrins-Thuellin,
Fête d'Automne,
Veyrins

Jeudi 10
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Vendredi 11
• Cinéma,
salle des fêtes de Buvin

• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin, Don du sang,
Foyer de Veyrins

Dimanche 13
• CCAS,
Repas des aînés des Avenières,
Salle des fêtes de Ciers

Mercredi 16
• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin, Don du sang,
Foyer de Veyrins

Vendredi 18
• Don du sang les Avenières,
Don du sang,
Salle des fêtes de Ciers

Dim.20 & Lun. 21
• Fraternelle Boule,
Concours de boules « Le Thuellin »,
Boulodrome Thuellin

Dimanche 20
• La bricole and CO,
Bourse aux jouets,
Salle des fêtes de Buvin

Vendredi 25
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Sam. 26 & Dim. 27
• Amicale 3 Sirènes,
Vente tripes pain tartes,
Foyer de Veyrins

Samedi 26
• Aveyrinades,
En attendant les Aveyrinades,
Salle des fêtes de Ciers

NOV. 2019

Sam. 2 & Dim. 3
• Gaz'n Gaz'l, Vente diots,
Place François Cointeraux

Samedi 2
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Dimanche 10
• Aveython,
Loto du Téléthon,
Salle des fêtes de Ciers

Jeudi 14
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Dimanche 17
• Caserne Jalerieu,
Vente diots,
Amicale sapeurs pompiers Avenières

• Sou des écoles Veyrins-Thuellin, Loto,
Salle Roger Durand

Vendredi 22
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 23
• Ski Club,
Inscriptions,
Salle des fêtes de Ciers

Sam. 23 & Dim. 24
• La bricole and CO,
Marché de Noël, 3ème édition,
Salle Roger Durand

Samedi 30
• Sapeur pompiers les Avenières,
Sainte Barbe,
Salle des fêtes de Ciers

• Ski Club,
Inscriptions,
MDA les Avenières salle Huert

• Ski Club,
Bourse aux vêtements,
MDA les Avenières salle Bièvre

DÉCEMBRE 2019

Dimanche 1
• Saint Julien Buvin,
Loto,
Salle des fêtes de Buvin

Ven. 6 & Sam. 7
• Aveython,
Soirée sportive Téléthon,
Gymnase

Vendredi 6
• UACPLV
Fête de Noël
Salle Roger Durand

Dimanche 8
• Amicale Boule Buvin,
Loto,
Salle des fêtes de Ciers

Jeudi 12
• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 14
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

• Sou des écoles Veyrins-Thuellin, Fête de Noël,
Salle Roger Durand

• Amicale sapeurs pompiers les Avenières, Arbre de Noël,
Salle des fêtes de Buvin

Mercredi 18
• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin, Don du sang,
Foyer de Veyrins

Vendredi 20
• Don du sang les Avenières,
Don du sang,
Salle des fêtes de Ciers

Samedi 21
• Ski Club, Loto,
Salle des fêtes de Ciers

• Amicale 3 Sirènes,
Arbre de Noël,
Foyer de Veyrins

Vendredi 27
• Cinéma,
Salle des fêtes de Ciers

• Simplement parents,
Soirée parentale,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

JANVIER 2020

Samedi 11
• CTAM Cyclo, Prise de licence,
Salle des fêtes de Ciers

• Sou des écoles Veyrins-Thuellin,
Tarte sucre,
Maison des Assoc Thuellin salle du bas

Samedi 18
• Don du sang Corbelin/Veyrins-Thuellin, Don du sang,
Salle Roger Durand

Sam. 18 & Dim. 19
• Sapeurs pompiers les Avenières,
Boudin à la chaudière,
Caserne Jalérieu

ETAT CIVIL

MARIAGES

LES AVENIÈRES

20/01	CAMPIONE Daniel et DELILLE Sandrine
05/05	YEKHLEF Ahmed et ZAMMIT CHATTI Radhia
19/05	PIETRZAK Stéphane et RIAUTE Stéphanie
26/05	GUINET Pascal et CORTEY Brigitte
26/05	SORIANO Olivier et FONTAINE Angélique
08/06	LAROCHETTE Sébastien et REMY Eve
16/06	BOTHIER Alexandre et RIVIERE Marie-Laure
16/06	CHAVASSE-FRETAZ Eric et SOETE Anaïs
16/06	CURIEN Christophe et GUERRIER Valérie
23/06	MAUGAN Audrey et CLERC Amandine
29/06	GAUTHERON Emmanuel et BIMOZ Martine
30/06	RIBEIRO Michel et GOLLUS Karen
07/07	DIEUX Guillaume et VISEUR Aline
07/07	GUILLOMET Stéphane et FRANIC Lidia
04/08	ROUX Fabien et LOUCHART Déborah
18/08	ASTORI Séverin et TEYSSIER Amandine
18/08	BLANC Richard, Didier et MEYER Stéphanie
25/08	GINET Dorian, Hervé et BENICHOU Genifer
04/09	PELISSIER Françis et MOULEYRE Marie-Paule
08/09	FOURNIER Julien et REGIS Stéphanie
13/10	LAURIOLA Mickael et BRUNIER Estelle

VEYRINS-THUELLIN

28/04	ROUX Eric & BECT Agnès
30/06	DA SILVA Daniel & MENNUNI Virginie

ANNÉE 2018

> Naissances

LES AVENIÈRES

02/01 MONTES Ivana
11/01 THUASNE Malon
16/01 EL GHARBI Mila
16/01 NICOLAS Léandre
30/01 MAFFRE Nathaël
12/02 JACQUIER Mayline
19/02 DECHAUX-BLANC Zack
27/02 BENOIS Evy
28/02 GOLLUS Inaaya
29/03 VINCENT Nathan
06/04 GUYARD Fabio
21/04 CLAIN Nathan
21/04 MAIRE Maëli
04/05 KURTOGLU Essër
16/05 MARQUES Sandro
25/05 SAUVAGE Théa
22/06 DEMESSINE Luna
30/06 HERAUD Maone
05/07 MACHADO Lilio
06/07 OLAY Malone
13/07 MEJAN Alyson
26/07 CHARVET Enora
26/07 GATEL Albana
29/07 BOULON Gabriel
30/07 GUILLERMIN DELAMARE Thyanna
08/08 BONNAVIAT Hugo
19/08 RAGEL Camille
20/08 BIMOT Célian
21/08 KARACSONYI Mark
26/08 VENNER Juliette
30/08 ROUX Loan
03/09 PIENOZ Léa
05/09 SANNA Lino
07/09 JOLY Emma
19/09 BATAILLON Fanny
20/09 FURLAN Nolan
21/09 GIRAUD Alessio
24/09 SOTTON Daenerys
26/09 MALLIA Telio
18/10 HUMBERTCLAUDE Chloé
26/10 LOPEZ Salomée
31/10 BLANC Valentin
08/11 MARTIN GUILLET Lanah
10/11 DAUBREGE Talia
15/11 REDJEB Syem
18/11 DURANT Théo
20/11 OLIVEIRINHA COSTA Julien

VEYRINS-THUELLIN

13/01 GONCALVES Jade
26/01 FOUCHEREAU Antonin
13/02 BOISSAC Valentin
03/04 TERRAY Calie
11/04 PAVIOT Bryan
19/04 BOULARD Iloan
02/06 TEMEL Emir
02/06 LEPREVOST Calie
20/06 MILIC Ivan
01/07 ENAY Alexy
02/07 DIDIER-PICHAT Solène
21/07 MATTUZZI Meï
29/07 ROUX Eléna
12/08 GAILLARD Maho
01/09 SIDIBE Noah
11/09 GUILLAUME Gabin
25/09 BROSSE Méline
28/09 SOUDAN Adam
29/09 DERIDIAU Mattéo
29/09 DERIDIAU Timéo
15/10 RATON Ethan
16/10 MICOUD Alice
13/11 CORNU Elyna

> Etat Civil

> Décès

LES AVENIÈRES

19/01 FRIDIERE Christiane
01/02 BAWOL Luc
09/02 GAUDILLAT Armande
12/02 LOVERA Anne-Marie
19/02 MAJERI Saïda
22/02 MIGNOT René
22/02 PERRIN Eric
27/02 GRANDJEAN Daniel
28/02 PINGET Daniel
04/03 BARAZA Joseph
10/03 HAMON Marcelle
31/03 MELON Marcelle
20/04 PERRONNET-MITIFIOT Nicole
30/04 CABALLÉRO René
02/06 ROLAND Serge
02/06 FIARD Marcelle
03/06 BELMIN Denise
12/06 POIZAT Robert
18/06 LAUDE Roger
19/06 BRUN Yves
21/06 DUSAUTIER Nicole
03/07 BRAITO Valério
18/07 PERONNET Maurice
27/07 TINOCO Abilio
05/08 GIRARDON Louis
09/08 DOUBLIER Gérard
20/08 GUYON Patricia
23/08 CAMINADA Italo
31/08 MÉLIN Bernard
31/08 SAUGEY Denis
10/10 BIZOLLON Henriette
18/10 MIGNOT Irène
25/10 BOUDAKIAN Edouard
30/10 ADAMEK Didier
30/10 QUINET Gérard
31/10 MECHIN Georges
03/11 GILIBERT Patrick
13/11 LEMOINE Jean-Luc
16/11 TEULIER Henri
08/12 CHABOUD Germaine
10/12 SANNA Lino

VEYRINS-THUELLIN

02/01 JOURDAN Yvonne veuve GRENIER
08/02 DEVILLER François
30/04 BLANC Thérèse veuve PODESTA
24/05 COTTIN Maurice
02/07 PERRIN Yvonne épouse JASSOUD
23/08 PILAUD Joséphine épouse GUILLERMAZ
15/09 DURAND Michel
17/09 MARTRE Marie-Rose veuve DIDELOT

Modifications simplifiees des PLU des Avenieres et Veyrins-Thuellin

Il convient tout d'abord de rappeler que les deux communes déléguées des Avenières et de Veyrins-Thuellin possèdent chacune un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU de la commune déléguée de Veyrins-Thuellin a été approuvé par le conseil municipal le 5 décembre 2017, celui des Avenières le 27 septembre 2016.

Dans les deux PLU, des périmètres d'inconstructibilité avaient été définis sur des secteurs d'assainissement collectif gelés au PLU dans l'attente de la mise en conformité de la station d'épuration des Avenières.

Or, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a indiqué à la commune que l'agglomération d'assainissement est déclarée conforme par la DREAL. Par conséquent, la commune peut engager des procédures de modification des deux PLU approuvés afin de supprimer les périmètres inconstructibles dans l'attente de la réalisation des travaux de la Station d'Epuration des Avenières.

Cette procédure peut être conduite par modification simplifiée, car les rectifications apportées au PLU :

- Ne changent pas les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;
- Ne réduisent pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- Ne réduisent pas une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels ;
- Ne comportent pas une évolution de nature à induire de graves risques de nuisance ;
- Ne permettent pas l'ouverture à l'urbanisation d'une zone ;
- N'ont pas pour effet de majorer de plus de 20% les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan ;
- N'entrainent pas une diminution des possibilités de construire ;
- Ne réduisent pas la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser.

Outre la levée du gel des terrains dans l'attente de la conformité de la Station d'Epuration, des modifications mineures seront apportées dans chacun des PLU.

Pour le PLU de Veyrins-Thuellin :

- La mise en cohérence de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation l'OAP n° 1 " le centre de Veyrins" avec les projets d'aménagement de la place de la mairie et notamment la suppression du cheminement piétons entre la rue Joseph Drevon et la dite Place,
- L'apport de quelques modifications mineures au règlement écrit ou la modification de certaines dispositions s'avérant difficiles à appliquer : obligation d'enduire les clôtures, report exhaustif des astérisques des mots définis en annexe du règlement écrit, suppression du renvoi au nuancier, fautes d'orthographe, correction de la dénomination de la RD 1075 (au lieu de RD 75), amélioration de la rédaction pour la zone Uic, recul des accès automobiles...

Pour le PLU des Avenières :

- La réduction de l'emprise de la servitude de gel dans l'attente d'un projet d'aménagement global instituée sur le périmètre d'étude de faisabilité menée autour du tènement de la friche dite « Mermet » *route du Jalérieu*, en cohérence avec le périmètre pré-opérationnel défini récemment et adapter en cohérence le règlement écrit ;
- L'apport de quelques rectifications mineures au règlement écrit à savoir : fautes d'orthographe, compléter les dispositions sur les volets roulants, autoriser les extensions de 35 m² d'emprise au sol pour les constructions ne générant pas de surface de plancher en zone Ud et en zone agricole

La procédure et le planning des modifications simplifiées des deux PLU :

6 novembre 2018	Délibérations du conseil municipal pour lancer les modifications simplifiées
12 novembre2018	Arrêtés du maire prescrivant les modifications simplifiées
2e semaine de décembre	Saisine de l'autorité environnementale. Celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre
Janvier 2019	Délibérations du conseil municipal qui fixent les modalités de mise à disposition au public
Janvier / Février 2019	Notification des projets de modifications simplifiées aux personnes publiques associées.
Février / Mars 2019	Mise à disposition du public des dossiers de modifications simplifiées à la mairie des Avenières et à la mairie annexe de Veyrins-Thuellin pendant 1 mois
Avril 2019	Approbation des deux modifications simplifiées par le conseil municipal Transmission des dossiers au Préfet et publication dans un journal d'annonces légales

Les projets d'aménagement de la place Bacchus et de la Grande rue de Ciers

Par délibération en date du 6 juin 2017, le conseil municipal a approuvé le plan guide pour l'aménagement du centre-ville des Avenières.

Il est l'aboutissement du travail mené dans le cadre de l'étude urbaine. Il se décline en quatre fiches action :

- Place Bacchus,
- Grande rue de Ciers,
- Places de l'église et du 11 novembre
- Place de la liberté.

Ces projets visent à aménager des espaces publics et dynamiser le commerce local.
En 2019, les projets de la grande rue de Ciers et la place Bacchus seront mis en œuvre.

- Pour La Grande rue de Ciers l'objectif principal est d'aménager une zone 30 pour rendre la rue commerçante plus attractive.
- Pour la place Bacchus, le but est de donner une image urbaine forte à l'entrée qui est aujourd'hui à connotation routière.
- Dans ces deux projets, il est prévu de végétaliser l'ambiance du centre-bourg aujourd'hui à dominante minérale.
- Ces deux opérations sont estimées à 1 700 000 € TTC.

Suite à une consultation, la maîtrise d'œuvre a été confiée aux bureaux d'études Relations Urbaines et Sites Etudes.

Ils ont réalisé des études préliminaires qui ont été présentées aux conseillers municipaux lors d'une réunion de travail le 5 juillet 2018 et à la population lors de la rencontre citoyenne du 11 septembre 2018. La maîtrise d'œuvre a intégré les différents avis et remarques émis lors de ces concertations pour préparer un avant-projet sommaire.

Ce dernier a été étudié par un groupe de travail composé des commissions urbanisme, commerce et artisanat, voirie et réseaux, développement durable et de l'exécutif le 14 novembre 2018.

Le Planning

- **Janvier 2019** : consultation des entreprises
- **Printemps 2019** :
  - Démolition des locaux utilisés par le service courrier et une partie de l'ancienne maison Pillaud en très mauvais état.
  - Début des travaux.

Leur durée prévisionnelle est de 7 mois

- **Hiver 2019** : Plantations

Le projet a également été présenté aux commerçants qui ont été convié à deux réunions, les 27 et 29 novembre 2018.

Différents avis ont été pris en compte par le bureau d'études dans ces projets définitifs qui ont été arrêtés par le conseil municipal lors de sa séance du 4 décembre 2019.

La police municipale
a intégré ses nouveaux locaux.

Les locaux de l'ancienne trésorerie situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville ont été complétement réaménagés.

La moitié de ces surfaces est désormais occupée par la police municipale. Elle a intégré les locaux le 19 novembre 2018.

Des bureaux aménagés pour accueillir des médecins généralistes.

Dans l'autre moitié des surfaces, trois bureaux d'une superficie de 20m² environ ont été aménagés pour accueillir des professionnelles de santé.
L'un d'entre eux est déjà occupé par Monsieur GAVIOT, orthopédiste dont vous trouverez la présentation ci-contre.

Les deux autres sont destinés à accueillir des médecins généralistes.

La vocation de la mairie et d'apporter un appui technique et un soutien logistique aux professionnels de santé en vue de leur regroupement à terme dans la maison de santé.

GAVIOT Nicolas
Orthopédiste Orthésiste
Podologiste

Le petit mot de Nicolas Gaviot Orthopédiste

Je m'appelle Nicolas Gaviot, je suis Orthopédiste Orthésiste Podologiste, formé à ESOOP, l'école d'orthopédie orthèsie podologie de Bron.

L'orthopédiste orthésiste podologiste est un professionnel de santé, qui après examen clinique, conçoit, réalise et pose des appareillages destinés à restituer confort et bien être aux personnes souffrant d'une pathologie musculaire, tendineuse, ligamentaire ou encore osseuse.

Nutritionniste de formation, j'ai travaillé à la prise en charge de l'obésité sévère au sein d'une équipe pluridisciplinaire à Montpellier, avant de m'orienter sur l'appareillage de ces patients. Cette expérience m'a permis d'appréhender la prise en charge des patients dans un contexte global.

C'est donc dans cette démarche que j'ai fait le choix de m'installer sur la commune afin de privilégier un rapport de proximité avec ma patientèle.

Je travaille donc désormais à la réalisation de semelles orthopédiques, ceintures sur mesure, corsets, appareillage de la main, et divers autres appareillages.

L'actualité du Site EDF de Creys-Malville

La déconstruction de Superphénix : vers l'ouverture de la cuve.

Après avoir finalisé l'étape décisive du traitement du sodium en 2017, toutes les équipes de Creys-Malville ont préparé en 2018 les opérations d'ouverture de la cuve du réacteur.

L'ouverture de la cuve : une opération en 3 étapes.

En octobre 2018, l'ASN, Autorité de Sûreté Nucléaire, a donné son accord sur le dossier « étape 2 » du démantèlement de Superphénix, permettant l'engagement des travaux d'ouverture la cuve puis de démantèlement des internes de cuve.

L'ouverture de la cuve Superphénix se déroulera en 3 phases successives consistant à retirer trois bouchons imbriqués sur la dalle du réacteur. Ils permettaient à l'époque du fonctionnement de manipuler les assemblages dans la cuve.

Elle a débuté fin 2018 par le retrait du Bouchon couvercle cœur, élément de 188 tonnes, haut de 11 mètres avec un diamètre de 4 mètres qui servait à manipuler les éléments combustibles à l'intérieur de la cuve lors du fonctionnement de Superphénix.

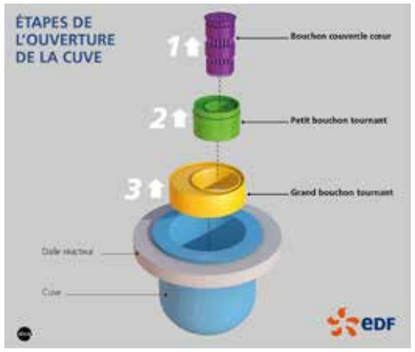

Pour réaliser cette manipulation d'envergure, les techniciens ont installé et testé un ensemble de matériels. Plusieurs convois exceptionnels ont acheminé sur site des éléments imposants comme une virole de protection biologique de 11,5 tonnes, deux palonniers ainsi que deux demi-plateformes de 6 tonnes chacune afin de réaliser l'opération de manutention du Bouchon couvercle cœur en toute sécurité pour les opérateurs.

Le pont polaire utilisé pour soulever les trois bouchons a été re-qualifié à 360 tonnes en septembre 2018 par un organisme de contrôle. 396 tonnes de charges ont été nécessaires pour réaliser les essais de levage de charges et de freinage.

Une fois le Bouchon couvercle cœur déplacé dans son atelier de découpe télé-opéré, les équipes prépareront les extractions du petit, puis du grand bouchon tournant.

Les activités préparatoires à l'ouverture de la cuve

La construction d'un atelier de découpe télé-opéré. Situé dans un local du bâtiment réacteur, cet atelier permettra de découper le Bouchon couvercle cœur en toute sureté. Un opérateur manipulera à distance le robot Rodin qui découpera 500 tonnes de composants de la cuve.

Le nettoyage de la dalle du réacteur s'est poursuivi toute l'année 2018 avec l'enlèvement de gros équipements devenus inutiles (anneaux, protections biologiques...) et le retrait de câbles électriques contenant des fibres réfractaires.

2024 - 2030
Cette quatrième et dernière étape commencera après **vérification de l'absence totale de contamination** dans les locaux.
Avant leur démolition, les bâtiments seront vidés de tous les équipements pouvant occasionner des risques conventionnels (électricité, fluides, systèmes de manutention) puis gérés en tant que chantier de démolition classique.

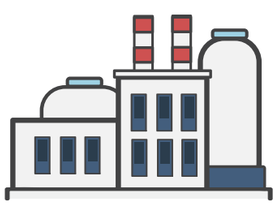

L'actualité du Site EDF de Creys-Malville

© EDF

Le site de Creys-Malville dans son territoire

Le tourisme industriel se développe à Creys-Malville

En 2018, plus de 3500 visiteurs ont découvert le plus grand chantier de déconstruction nucléaire au monde, à Creys-Malville. Des visites guidées sont proposées chaque mois pour le grand public, ou à la demande pour les groupes, les entreprises, les lycéens ou les étudiants. Pour la Fête de la Science 2018, une cinquantaine de riverains a inauguré le nouveau parcours de visite « Tournée Environnement » qui présente le suivi environnemental quotidien du site en déconstruction.
Réservation sur le site Internet Visiter-EDF ou au 04.74.33.34.81

Les Creys'Energy Kids, le rendez-vous des enfants curieux

Tous les mercredis et samedis à 14h30, une animation scientifique, ludique et pédagogique est proposée gratuitement aux enfants. Pour s'amuser en découvrant la science, consultez la brochure sur notre site Internet **www.edf.fr/creys-malville.**
En 2018, les jeunes des centres de loisirs et des écoles de Creys-Mépieu, Chassieu, Les Avenières, Saint-Chef, Bourgoin, Morestel, Trept, Dolomieu, Renage, Villemoirieu, Izeaux, Belley, Vénérieu, Chabons, Veyssilieu, Brégnier-Cordon, Chimilin, Vertrieu, Vézeronce, Brangues, Leyment... ont construit des robots-brosse, monté des biopiles, travaillé sur la sécurité électrique, conduit une enquête de police scientifique ou encore réalisé "un mélange qui pète" à l'Espace Découverte d'EDF Creys-Malville. Les écoliers de Creys-Mépieu ont également rencontré la bergère qui organise l'éco-pâturage sur le site nucléaire.

Des partenariats qui nous lient

A l'occasion de la fête des voisins, EDF a convié les riverains à partager un moment convivial au milieu des stands des producteurs locaux. Une belle occasion pour se rencontrer et découvrir le site de Creys-Malville.
Creys-Malville est également partenaire de nombreuses associations locales comme le Montalieur-Vercieu Badminton Club, le Trail So Bugey ou la Fraternelle Boule de Veyrins-Thuellin. Pour les 10 ans de la Ronde des Couleurs, les sportifs de l'Union Athlétique des Couleurs (UAC) et du site EDF ont partagé un entrainement sur le site nucléaire. EDF a inauguré en 2018 un parcours archéologique avec la société d'histoire et d'archéologie de Briod et de ses environs. Comme chaque année, EDF est partenaire de la Journée Handisport de l'association ISA, Issue de secours vers les autres. En 2018, nous avons été heureux d'inaugurer le nouveau véhicule adapté d'ISA qui sera très utile aux familles de personnes en situation de handicap. Enfin, EDF Creys-Malville a participé pour la 2ème année à la Foire de Lhuis fin avril pour présenter ses activités de visites et d'animations.

Superphénix en dates

1977-1984	Construction de la centrale
Janvier 1986	Raccordement au réseau électrique
Juin 1997	Annonce gouvernementale de l'arrêt de Superphénix
1999	Début des opérations de déconstruction
Février 2012	Fin du démantèlement des 16 gros composants du bâtiment réacteur
Octobre 2014	Fin de la vidange du sodium de la cuve
2017	Elimination des derniers kilos de sodium avec la mise en eau de la cuve du réacteur
2018	Ouverture de la cuve du réacteur
2024	Fin de la découpe des internes de la cuve
Horizon 2030	Fin du démantèlement

Les informations utiles

Notre site Internet :
www.edf.fr/creys-malville

Notre compte Twitter :
@EDFCreys

Pour nous contacter :
04 74 33 34 81 ou
creys-visites@edf.fr

Le repas des aînés

Le repas des aînés des Avenières offert par le Centre Communal d'Action Sociale des Avenières Veyrins-Thuellin s'est déroulé Dimanche 21 octobre 2018 dans la salle des fêtes de Ciers.
Etaient concernées les personnes se situant dans les tranches d'âge suivantes :

- les personnes âgées de 70 à 74 ans, soit les personnes nées entre 1944 et 1948,
- ainsi que les personnes âgées de 75 ans et plus, soit les personnes nées avant 1944, qui ont eu le choix entre participer au repas ou recevoir un colis de Noël.

Ainsi, pour l'édition 2018, **243 personnes** ont répondu favorablement.

Des membres du Comité Consultatif d'Action Sociale des Avenières et des Conseillers municipaux des Avenières ont assuré la préparation de la salle et le service à table.

La salle des fêtes fut entièrement décorée aux couleurs de l'automne, thème retenu cette année. L'animation était assurée par l'orchestre « PLEIN VENT » qui a rencontré un vif succès ; tous les participants ayant repris en chœur la chanson de Jean FERRAT « Que la montagne est belle ».

Le menu composé par l'Auberge des Avenières comprenait :

***

Tranche de foie gras de canard,
confiture d'oignons, petit pain aux céréales,

***

Paleron braisé aux trompettes de la mort
Gratin dauphinois et tomate confite

***

Faisselle de fromage blanc à la crème
ou assiette de fromages secs,
Comté et quart de Saint-Marcellin

***

Tarte fine aux pommes flambée au Calvados,
boule de glace vanille

***

Pain bûcheron, Café.

Les vins « cuvée Orélie » et quelques bouteilles de Cerdon ont accompagné ce repas.

Le prochain repas des aînés des Avenières se tiendra Dimanche 13 octobre 2019.

BULLETIN DE PARTICIPATION
AU REPAS DES AÎNÉS DES AVENIÈRES 2019

NOM PRENOM / .....

DATE DE NAISSANCE / .....

ADRESSE / .....

.....

TELEPHONE / .....

Souhaite être invité(e) au repas des Aînés des Avenières 2019.

Coupon à détacher et à retourner
au CCAS DES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN,
1 square Emile Richerd CS 30028
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN,
mail : social@lesavenieres.fr,
téléphone : 04 74 33 87 06

> Harmonisation du repas des aînés et du colis de Noël

La commune nouvelle des Avenières Veyrins-Thuellin a été créée le 1er janvier 2016. Un centre Communal d'action sociale (CCAS) a été créé pour cette nouvelle commune.

Pour autant, chaque commune déléguée a conservé ses coutumes et spécificités historiques pour le repas des aînés et la confection des colis de Noël.
Ainsi, les modalités de fonctionnement étaient les suivantes :

Sur Les Avenières :

Repas pour les personnes de 70 à 74 ans
Repas ou colis pour les personnes de 75 ans et plus.

Sur Veyrins-Thuellin :

Colis et repas pour les personnes de 75 ans et plus.

C'est pourquoi, le CCAS des Avenières Veyrins-Thuellin a lancé en mai 2018 une réflexion sur l'harmonisation du repas et du colis par souci d'équité entre les habitants d'une même collectivité,

Les membres du Conseil d'administration du CCAS ont donc émis une proposition de lissage de l'âge du repas et du colis avec l'objectif d'avoir une formule unique : le choix pour les personnes âgées de 75 ans et plus entre le colis et le repas. Ce lissage entrerait en vigueur en 2019 comme suit :

A partir de 2019, sur Les Avenières :

L'âge des bénéficiaires uniquement du repas des Aînés reculerait d'un an chaque année. Ainsi, en 2019, il faudra être âgé de 71 ans (et non plus de 70 ans) pour pouvoir être invité au repas ; en 2020, il faudra être âgé de 72 ans...
Les personnes âgées de 75 ans et plus auront toujours le choix entre le repas ou le colis.

A partir de 2019, sur Veyrins-Thuellin :

L'âge des bénéficiaires de l'ancienne formule, soit le repas et le colis, reculerait d'un an chaque année. Ainsi en 2019, les personnes ayant droit au repas et au colis devront être âgées de 76 ans et plus (et non plus de 75 ans), en 2020 elles devront être âgées de 77 ans et plus...
En parallèle, à partir de 2019 les personnes qui fêteront leurs 75 ans (à partir de la classe d'âge de 1944) devront chaque année choisir entre le colis et le repas.

Le lissage progressif s'achèverait en 2024 au moment de l'intégration de la classe d'âge de 1949 avec une seule formule en vigueur : le choix entre le repas ou le colis pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

> Pot d'accueil des nouveaux arrivants le 27 octobre

> Le Conseil Municipal Enfants à l'assemblée nationale

Conseil Municipal Enfants : la visite de l'assemblée nationale le 6 octobre 2018

> Valorisation des déchets végétaux

Samedi 1er décembre, dans le cadre de la valorisation des déchets végétaux, s'est déroulée, au rond point de la déchèterie, une opération de sensibilisation au broyage paillage.
Benoit, maitre-composteur et conseiller municipal accompagné de Denis et Roger, guides-composteurs étaient présents dès 9h avec un broyeur semi professionnel pour cette opération. Ils ont proposé aux conducteurs des véhicules chargés de branches et de tailles de haies de les broyer.

Les automobilistes, un peu surpris, mais intéressés par cette initiative ont accepté et ont, pour la plupart, récupéré le broyat.

Pendant que Roger et Benoît s'affairaient au broyage, Denis leur présentait, par le biais de documents édités par le SICTOM, les différentes utilisations du broyat. Il a aussi présenté les formations existantes.
Les discussions ont également porté sur les moyens mis à disposition par le SITCOM afin de diminuer les arrivages de végétaux en déchèterie et de redonner à nos sols les ressources naturelles nécessaires.

Cette action a été réalisée avec la participation du SITCOM et la municipalité des Avenières Veyrins-Thuellin.
Toutes les personnes rencontrées souhaitent la reconduction de cette action.

Merci à tous les acteurs de cette matinée

> LES DECHÈTERIES SE MODERNISENT

Nouveau système d'accès :

DES BARRIÈRES À LECTURE DE PLAQUE

Le Syndicat Intercommunal de Traitements des Ordures Ménagères (SICTOM) de la région de Morestel met en place en partenariat avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) et le Syndicat Intercommunal de Traitements des Ordures Ménagères (SICTOM) du Guiers un nouveau système d'accès en déchèterie à partir du 1er janvier 2019.

Objectif :

Uniformiser l'accès et le fonctionnement des déchèteries à l'échelle d'un grand territoire. Les habitants et professionnels des trois territoires pourront ainsi accéder aux 31 déchèteries de ce groupement, en ne faisant qu'une seule inscription.
Ce dispositif de modernisation a déjà fait ses preuves et voit le jour dans de nombreuses collectivités voisines : Pays Voironnais, Plaine de l'Ain, Bièvre Isère, Chambéry métropole,....

Les déchèteries de St-Jean-de-Soudain, La Chapelle-de-la-tour et Fitilieu seront équipées au 1er janvier 2019 ; les autres déchèteries du territoire le seront courant 2019.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Quand vous arrivez à la déchèterie, la caméra lit votre plaque d'immatriculation et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré dans la base de données. Tous les usagers doivent donc s'inscrire et enregistrer au préalable leurs véhicules, en créant un compte pour leur foyer ou entreprise.

>Modalité d'accès2019

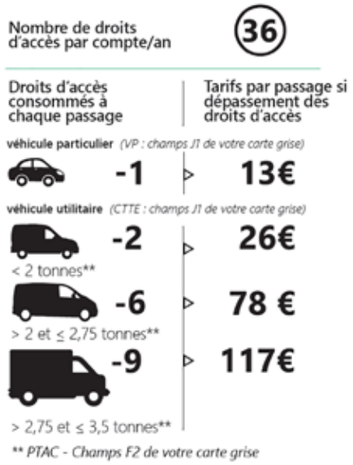

Si vous n'êtes pas inscrits, vous ne pourrez accéder aux déchèteries qu'une première journée. Les jours suivants, l'accès en déchèterie vous sera refusé.

Comment créer son compte usagers ?

Soit par internet www.sictom-morestel.com (obligatoire pour les professionnels et fortement recommandé pour les particuliers). ***La validation de vos véhicules se fera sous 72h ouvrées***

Soit par courrier pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet : formulaire papier disponible en déchèterie, à l'accueil du SICTOM ou de la mairie. *Attention temps de validation du dossier plus long que l'inscription par internet.*
A envoyer ensuite au SICTOM de la région de Morestel :

SICTOM de la région de Morestel
Inscription déchèteries
784 chemin de la déchèterie
38510 ARANDON-PASSINS

Des pièces justificatives doivent être fournis (copie carte grise, justificatif de domicile, extrait kbis,...).

Vous pourrez ensuite vous reconnecter à tout moment sur votre compte usagers internet, afin de consulter tous les passages effectués, modifier vos véhicules ou adresse (créer ou supprimer un véhicule,...), etc.

> Modalités de passage 2019 :

Chaque compte usagers aura 36 droits d'accès par an (1er janvier au 31 décembre).
A chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédit sera déduit en fonction de votre véhicule. Pour bien comprendre dans quel catégorie votre véhicule se situe, il faut regarder sur votre carte grise : le champs J1 et F2.
Si dépassement des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule sera facturé.

Vous avez des questions sur ce nouveau dispositif ?

Rendez-vous sur le site internet du SICTOM
www.sictom-morestel.com/déchèterie

LES ÉTANGS DE L'ISLE-CRÉMIEU

Lo Parvi, signataire de la charte zones humides du bassin Rhône Méditerranée Corse, a réalisé une prospection systématique des étangs, lacs et autres plans d'eau afin de mieux connaître leurs richesses écologiques.

En chiffres :
- 64 communes ont été prospectées dans l'Isle-Cremieu,
- Parmi celles-ci 57 abritent 338 étangs,
- 157 étangs hébergent 82 espèces patrimoniales,
- La surface totale couverte par les étangs représente environ 724 Ha pour une surface globale de L'Isle Cremieu d'environ 50 000 Ha soit 1,44% du territoire.

Lo Parvi s'est attaché lors de cet inventaire à recenser les espèces patrimoniales afin de pouvoir assurer leur conservation.

© R.Quesada

© C.Trentin

Quelques définitions

Étang : plan d'eau artificiel possédant un système de vidange (bonde), en général peu profond (moins de 2m).

Gravière : plan d'eau artificiel résultant de l'extraction de matériaux alluvionnaires, pouvant atteindre voire dépasser une dizaine de mètres de profondeur, mettant la nappe phréatique à nu.

Plan d'eau d'exploitation de tourbière : plan d'eau artificiel créé par l'exploitation de la tourbe.

Lac naturel : plan d'eau naturel formé par le retrait des glaciers situé dans des dépressions alimentées par la résurgence de la nappe phréatique, le réseau karstique ou un cours d'eau.

Autre : plan d'eau artificiel créé pour les loisirs ou l'irrigation mais ne possédant pas de système de vidange.

Une espèce présente un intérêt patrimonial en fonction de son statut de protection et/ou de sa rareté suivant les groupes taxonomiques (botanique, mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, libellules) .

PROTÉGEONS LES MARES ET LES ÉTANGS

Ce sont des ressources en eau douce exceptionnelle et des habitats très variés et sont porteurs de nombreuses valeurs :

Valeurs écologiques
- des habitats uniques pour de nombreuses espèces rares et menacées.
- des biotopes relais qui favorisent la migration et la dispersion des espèces.
- des réservoirs de biodiversité

Valeur culturelle et sociale
- ils font partie de notre histoire et notre culture.
- ils constituent un lien entre l'homme et la nature.
- ils peuvent être utilisés comme « des laboratoires à ciel ouvert» pour l'enseignement et la recherche.

Les mares, les étangs et les espèces qui leur sont associées sont confrontés à de nombreuses menaces telles que la dégradation ou la disparition de ces milieux dues à l'absence d'entretien, l'intensification agricole, la pollution, le captage excessif de l'eau, le drainage des terres, le changement climatique...

(Extrait du manifeste rédigé par le le Réseau Européen pour la Conservation des mares et des étangs ECPN (European Pond Conservation Network) www.europeanponds.org)

Il existe des guides de bonnes pratiques pour concilier activités humaines et biodiversité sur les plans d'eau, sachant que chaque plan d'eau possède ses propres spécificités ou particularités et que chaque gestionnaire ou porteur de projets a des attentes et objectifs différents.

http://www.cen-rhonealpes.fr/les-publications-du-conservatoire/editions-techniques/

Association Lo Parvi, 14 le petit Cozance 38460 TREPT - Tél. 04-74-92-48-62 www.loparvi.fr

Cour d'appel de Grenoble

Tribunal d'instance de Bourgoin-Jallieu

Liste des permanences des Conciliateurs de Justice du ressort

Jean Louis PICANO

Mairie de La Tour-du-Pin 3è et 4è vendredi de chaque mois journée complète.

Mairie des Abrets 3è jeudi de chaque mois le matin. -

Mairie de Pont de Beauvoisin 3è jeudi de chaque mois l'après-midi.

Brigitte KARYTA

Mairie de La Tour-du-Pin 3è et 4è vendredi de chaque mois journée complète.

Mairie de Cremieu 2è et 4è mercredi de chaque mois le matin.

Mairie de Morestel 1er mercredi matin de chaque mois le matin
3è mardi de chaque mois l'après-midi.

Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin 1er mardi de chaque mois le matin

Christian ORIOL

Mairie de Bourgoin-Jallieu 1er et 3è mardi de chaque mois le matin

Jean Marie PASTORELLI

Mairie de Bourgoin-Jallieu 1er lundi de chaque mois le matin.

Mairie de Virieu-sur-Bourbre 1er et 3è vendredi de chaque mois l'après-midi.

Daniel GACHON

Mairie de Saint Geoire en Valdaine 3è mercredi de chaque mois le matin.

Jacques VOUTAT

Mairie des Abrets 3è jeudi de chaque mois le matin.

Mairie de Pont-de-Beauvoisin 3è jeudi de chaque mois l'après-midi.

Mairie de Morestel 1er mercredi matin de chaque mois le matin
3è mardi de chaque mois l'après-midi.

Mairie des Avenieres Veyrins-Thuellin 1er mardi de chaque mois le matin.

Alain RAJON

Mairie de Bourgoin-Jallieu 4è lundi de chaque mois le matin.

Mairie de Cremieu 2è et 4è mercredi de chaque mois le matin.

Conciliateurs de Justice
Concilier pour Réconcilier
Conciliateurs de France
Fédération des Associations de Conciliateurs de Justice
Mail : contact@conciliateurs.fr - Site Internet : www.conciliateurs.fr

Bienvenue à ...

Florence CRETIEN

Depuis le 27 août 2018, Florence CRETIEN remplace Anne-Lise DAUBREGE en congé maternité, sur le poste « vie citoyenne ». Il convient de rappeler qu'il comprend deux missions principales : la coordination de la vie associative et la communication.
Florence est domiciliée aux Avenières. Préalablement elle a occupé différents poste d'assistance administrative et/ou commerciale dans des entreprises (SUEZ, CULLIGAN...)

Sylvain GINET

Depuis le 12 novembre 2018, Sylvain GINET occupe le poste entretien/voirie au sein des services techniques. Il remplace un agent en arrêt maladie depuis plusieurs mois qui ne pourra plus exercer ses fonctions en cas de reprise.
Domicilié à Morestel, il a exercé les fonctions d'agent technique au sein des service espaces verts à Rilleux la Pape et à Sathonay camp (Rhône).

Béatrice BAVU

Béatrice BAVU occupe le poste de responsable des finances et des marchés publics depuis le 19 novembre 2018. Elle remplace un agent en congé de maladie. Domiciliée à Charancieu, elle était auparavant coordonnateur budgétaire à la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

Mireille LELARGE

Mireille LELARGE est en charge depuis le 1er janvier 2019 du service affaires générales (accueil, état civil, élections, cimetières, recensement...). Elle remplacera Andrée LABROSSE qui prendra sa retraite le 1er avril 2019.
Depuis 2009, elle était responsable administrative et financière du conservatoire Hector Berlioz à Bourgoin-Jallieu. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes aux affaires générales et élections, notamment à Rives (responsable au pôle population de 2002 à 2007) et à Saint-Savin (secrétaire générale de 2007 à 2009) Elle est domiciliée à Voiron.

Nous leur souhaitons à tous les quatre la bienvenue.

Le Comité des sages

se réunit tous les mois pour enrichir par ses réflexions les projets communaux.

Au revoir à Gérard Quinet

Gérard, Michèle sa femme et Stephen son premier enfant sont arrivés aux Avenières en 1975.

Ils sont venus rejoindre Louis QUINET, son grand-père avec lequel Gérard entretenait des rapports privilégiés.

Il travaillait alors aux ambulants (postier dont le rôle était de trier le courrier dans un wagon postal pendant le trajet du train) de la ligne Marseille-Paris. Il aura aimé ce travail difficile de nuit mais exercé dans des conditions d'exigence, de camaraderie, d'entraide et de solidarité. Ces valeurs accompagneront Gérard tout au long de sa carrière professionnelle qu'il continuera ensuite d'exercer au bureau de Poste des Avenières.

Deux autres enfants arriveront, Amandine en 1979 et Kévin en 1983, pour agrandir la famille.

Ses parents, Pierre et Gisèle QUINET, viendront passer leur retraite dans la maison familiale. Gisèle vit aujourd'hui seule depuis le décès de son mari en 2001 mais Gérard et Michèle ont pris soin d'elle au quotidien.

Durant toutes ces années, passionné de foot et fervent supporter de l'Olympique Lyonnais, il arpentera les terrains de foot des Avenières et des environs pour défendre les couleurs du FCA.

Plus tard, il assumera la fonction d'arbitre pour ce club. Son intégrité et sa fermeté seront alors ses principales qualités.

L'âge aidant, il passera de l'autre côté des mains courantes pour accompagner son fils Kévin, joueur du club devenu HOC puis plus tard ses petits-enfants Samuel et Bastien membres de l'ASVH.

Le sport ayant toujours occupé une grande place dans sa vie, il suivra aussi Lina, une de ses petites-filles dans sa belle carrière de judokate au club des barbarians.

Grand-père de 10 petits-enfants, sa femme et lui auront été une source d'appui et de réconfort pour chacun d'eux. Dans son rôle de grand-père, Gérard aura été une figure joviale et haute en couleur, ainsi que pour chaque membre de sa « Grande » famille qu'il affectionnait particulièrement.

Ancré aux Avenières, il aimait cette commune et il lui aura tenu à cœur de rendre service à cette ville et ses habitants.

Il aura partagé avec beaucoup de personnes ses convictions politiques marquées par le terreau familial et par sa jeunesse « révolutionnaire » s'exprimant à travers ses idéaux de justice sociale, de progrès et de solidarité.

Il laisse à beaucoup d'entre nous le souvenir d'anecdotes et de bons moments passés ensemble.

Michèle GUINET et ses enfants

Le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à sa famille. Ils remercient Gérard QUINET pour son engagement républicain qui s'est notamment traduit par l'exercice d'un mandat municipal et la présence active lors de chaque scrutin électoral depuis de très nombreuses années.

››› zoom sur...

› Concours de Boules de Thuellin
14 et 15 octobre

La fête du 8 décembre ›

› CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Discours de M. Le Maire aux Avenieres ›

› Fabrication d'un monument aux morts par l'école de Buvin

› Place Du 11 Novembre

› À Veyrins

› À Thuellin

› Les Pompiers

Recensement

Du 17 janvier au 16 fevrier 2019 sur notre commune

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) en 2019. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous.

Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaitre le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc...), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer.

Des réponses strictement confidentielles

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Inscription sur les listes electorales

Réforme de la gestion des listes électorales

Pour lutter contre l'abstention et afin de réduire le nombre de non-inscrits et mal inscrits, 3 lois publiées le 1° Août 2016 rénovent fondamentalement les modalités d'inscription sur les listes électorales. L'objectif étant une mise en œuvre pour le 1° JANVIER 2019.

Cette réforme, pilotée par le Ministère de l'Intérieur, vise à faciliter la participation à la vie électorale.

Pour ce faire, elle fixe trois objectifs opérationnels :

- Fiabiliser les listes électorales en mettant en place un système de gestion unique pour les listes électorales, le Répertoire Électoral Unique (R.E.U.)
- Supprimer la notion de révision annuelle des listes électorales. A compter du 02 janvier 2020, l'inscription des électeurs jusqu'au sixième vendredi précédent chaque scrutin sera permise et non plus avant le 31 décembre de l'année précédente. Des flux seront entièrement dématérialisés et continus entre les partenaires (communes, INSEE, ministères, services préfectoraux...). Il est également mis fin à la double inscription sur les listes électorales des Français installés à l'étranger.

A titre transitoire, entre le 1° Janvier 2019 et le 1° janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées , au plus tard, le dernier jour du 2° mois précédant un scrutin. **Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc le 31 MARS 2019.**

- Moderniser la démarche d'inscription sur les listes électorales en développant l'inscription en ligne, autorisant ainsi les inscriptions au plus près des évènements de la vie des citoyens et des scrutins.

Les jeunes atteignant la majorité entre deux tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE qui en informera la Commune par le biais du Répertoire Electoral Unique.

Mise en place d'une procedure d'état d'abandon sur les concessions perpetuelles

La commune a lancé une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon sur les cimetières de Ciers, Veyrins et Thuellin.

L'état d'abandon se caractérise par divers signes extérieurs nuisant à la décence et au bon ordre du cimetière (état de délabrement, tombe recouverte par des plantes envahissantes, monument instable présentant une dangerosité pour autrui, ...). Ainsi, une tombe correctement entretenue, ne présentant pas de signe d'état d'abandon au sens de la législation, perdure dans le temps même s'il n'existe plus d'ayant droit à la concession.

La procédure, longue et complexe, se décline en deux temps :

Premier constat d'état d'abandon, notifié aux descendants connus et affiché aux portes de la mairie et du cimetière. En parallèle, une plaque informant les ayants droit, est déposée sur la concession.

Second constat d'abandon 3 ans après, notifié aux descendants connus et affiché aux portes de la mairie et du cimetière.

Si aucune amélioration n'est intervenue durant les 3 années écoulées, le conseil municipal délibère pour la reprise des concessions en état d'abandon.

La liste des concessions concernées par cette procédure est tenue à disposition du public dans les mairies des Avenières et de Veyrins-Thuellin. Toute personne susceptible d'apporter des renseignements peut se présenter à la Mairie.

Rappel sur les concessions temporaires
(attribuées pour une durée limitée)

Le concessionnaire (personne titulaire de la concession) reste le régulateur du droit à l'inhumation du temps de son vivant.

Le renouvellement d'une concession n'entraine pas le changement de titre, elle reste en indivision quel que soit le payeur.

Lorsqu'une concession arrive à échéance, une plaque informant les ayants droit est déposée sur la concession. Les personnes concernées sont priées de se faire connaître auprès de la Mairie pour indiquer si un membre de la famille est susceptible de procéder au renouvellement de la concession.

Le cas échéant, la commune est en mesure de reprendre la concession échue, sans autre formalité, à partir de deux ans après son échéance.

AGENDA

- **Séances du conseil municipal**
  - > **31 janvier** à 20h,
  - > **25 février** à 20h,
  - > **25 mars** à 20h,

- **Séances du conseil communautaire**
  à Crémieu, Maison du Haut Rhône Dauphinois
  - > **29 janvier** à 18h,

> Cinéma

Le 04/01
Salle des fêtes de Ciers
PUPILLE

Le 19/01
Salle des fêtes de Ciers
LE GENDRE DE MA VIE

©- *illustration Nicole Sitruk*

Daniel MICHOUD, Maire
Gérard GUICHERD, Maire Délégué
les Conseillers Municipaux
et le personnel communal
vous présentent leurs

MEILLEURS VOEUX 2019

" *Tu peux tout accomplir dans la vie si tu as le courage de le rêver, l'intelligence d'en faire un projet réaliste, et la volonté de voir ce projet mené à bien.*
Sidney A. Friedman

REVITALISONS NOTRE CŒUR DE VILLE

> ERRATUM :

Lors du précédent numéro de vie citoyenne, nous avons noté par erreur que Colette et André OGIER ont fêté leurs 60 ans de mariage au lieu de 50 ans. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Commune Les Avenières Veyrins-Thuellin

Contact MAIRIES

> Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin

1, Square Emile Richerd
BP 30028
38630 Les Avenières
Veyrins-Thuellin

Tél : 04 74 33 61 87
Fax : 04 74 33 79 41

mairie@lesavenieres.fr
→ **www.lesavenieres.fr**

> Accueil ouvert :

Du lundi au jeudi : **9h - 12h et 13h30 - 17h30**
Vendredi et Samedi : **9h - 12h**
> Pendant les Vacances scolaires : *Du mardi au jeudi :* **9h - 12h et 14h - 17h30** / *Vendredi et samedi :* **9h - 12h**

> Permanences affaires sociales :

Mardi et jeudi : **13h30 à 15h30**
Mercredi : **9h - 11h**
En dehors de ces horaires, sur rendez- vous au 04 74 33 87 06

> Permanences urbanisme :

Lundi, mardi et jeudi : **9h - 12h et 14h -17h30**

> Permanences affaires scolaires :

Mardi et jeudi : **14h30 à 17h30**
Mercredi : **9h00 à 12h00**
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous au 04 74 33 87 05

> Mairie Annexe Veyrins-Thuellin

Mairie Veyrins-Thuellin
2, place François Cointeraux
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin
Tél. 04 74 33 61 27
mairie@veyrins-thuellin.fr
→ **www.veyrins-thuellin.fr**

> Accueil ouvert :

Mardi : **8h30 - 12h et 14h - 17h45**
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi : **8h30 - 12h**

Communication municipale janvier 2019
Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin
Directeur de publication et Rédaction : M. le Maire, D.Michoud.
Crédits photos : Mairie et les associations.
Création, maquette : ••• www.tria-design.fr
Impression : Imprimerie MAX PERRIN, Les Avenières Veyrins-Thuellin .

Imprimé sur papier 100% recyclé, avec encres végétales - Ne pas jeter sur la voie publique , SVP.